



Guyancourt, le 17 février 2022

Objet : Assemblée Générale Ordinaire

Nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Départemental des Yvelines se tiendra le :

Samedi 19 mars 2022 à 9h45

Golf National (Oiselet) 1 av du golf - 78114 Magny Les Hameaux

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/ **9h30 – 9h45 :**
Emargement des Présidents d'AS
- 2/ **9h45-10h30 : Assemblée Générale**
 1. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de 2021
 2. Présentation du procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire de 2021
 3. Lecture du rapport sur la gestion morale et sportive 2021
 4. Lecture du rapport sur la situation financière 2021
 5. Approbation des comptes de l'exercice clos 2021
 6. Vote du budget de l'exercice 2022
 7. Cotisation annuelle des membres du Comité Départemental de golf du 78 (annulation)
 8. Questions diverses

Si vous souhaitez que des questions soient inscrites à l'ordre du jour de l'AGO, nous vous prions, conformément à l'article 16 de nos statuts actuels, de les faire parvenir avant le 9 mars 2022 à l'adresse suivante : cdg78@lcpidf.com

L'ensemble des documents relatifs à cette assemblée générale, y compris les modèles de pouvoir, seront disponibles prochainement sur le site du Comité : www.cdgolf78.com

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations

Didier COCHETEAU
Président du Comité Départemental des Yvelines

Pouvoir en PJ.